

# CHAPITRE I : LES TOURNURES SYNTAXIQUES

## Introduction

La syntaxe se définit comme une partie de la grammaire qui étudie les règles régissant les relations entre les mots ou les syntagmes à l'intérieur d'une phrase. Nous focaliserons principalement notre analyse sur les relations de subordination dans la phrase dite complexe.

Dès lors, qu'est-ce qu'une phrase complexe ?

Pour répondre à cette interrogation nous présenterons la phrase simple dans un premier temps et dans un second temps la phrase composée.

### I- La phrase simple

Une phrase simple est une phrase qui comporte un seul verbe conjugué. C'est une préposition indépendante.

Ex : Il fait froid      }      (Les coordinations peuvent porter sur la cause,  
Le soleil brille      }      la conséquence, l'opposition)

Une phrase peut être constituée par une série de propositions indépendantes. Elles peuvent dans ce cas être juxtaposées.

Ex : Le hibou s'agit dans sa cage, il voulait sortir.

Le tarif de ce parking est élevé : beaucoup renoncent à le fréquenter.

Le parking est complet ; est-ce habituel.

Ou coordonnées. (Sont reliées dans ce cas par une conjonction de coordination, une locution conjonctive ou un adverbe. Les coordinations peuvent porter sur la cause, la conséquence, l'opposition).

Ex : Il attend car il n'a plus de place.

Le tarif est élevé donc personne n'y va.

Il fait froid mais le soleil brille. (Adverbes de liaison : alors, puis, aussi, cependant, en effet enfin, par conséquent).

## II- La phrase complexe

Contrairement à la phrase simple, la phrase complexe comporte plusieurs verbes : un verbe noyau et un ou plusieurs verbes secondaires. Elle comporte alors plusieurs propositions.

La proposition principale est la proposition de base (à laquelle s'accrochent les autres propositions) et les propositions subordonnées qui dépendent de la proposition principale.

Elles sont toujours introduites par un mot de liaison, et peuvent être également juxtaposées ou coordonnées entre elles.

Ex : Il vit le hibou qui s'échappait et qui s'envolait.

On distingue les propositions subordonnées relatives, les complétives et les circonstancielles.

### 1- La proposition subordonnée relative

Une proposition subordonnée relative est une proposition introduite par un pronom relatif simple ou composé. La relative peut être déterminative : elle complète l'antécédent et permet de l'identifier avec précision ; ou appositive quand elle est supprimable sans altérer le sens de la phrase.

Ex : Les parents, qui ne parlent pas, n'avaient rien compris.

#### 1-1 Le mode de la proposition subordonnée relative

Le mode de la proposition subordonnée relative peut être :

❖ **Le mode infinitif**

Ex : Je cherche quelqu'un à qui m'adresser

❖ **Le mode indicatif**

J'ai trouvé une maison qui a un jardin

❖ **Le mode subjonctif** (valeur hypothétique ou subjective)

Je cherche une maison qui ait un jardin

#### 1-2 Fonction du pronom relatif

Dans la proposition subordonnée relative la fonction du pronom relatif peut être :

❖ Sujet : Le professeur qui sort est mon oncle.

❖ C. O. D : La mangue que je mange est douce.

❖ C. O. I : l'homme à qui tu parles est le chef. (La clé de la porte dont tu parles est cassée)

❖ C. N : l'outil dont tu aiguiser la lame est dangereux.

❖ C. C : Rare sont les villages où il ne pousse pas de manguiers

NB : La proposition subordonnée relative est toujours complément de son antécédent.

## 2- La proposition subordonnée complétive

Elles s'opposent aux circonstancielles en ce qu'elles ne sont ni déplaçables ni supprimables. Elles jouent essentiellement un rôle de COD (ex : Je préfère que tu le fasses)

- On distingue la complétive pure ou la complétive en que à l'initiale.

Ex : Il demande que l'assemblée applaudisse.

- La complétive infinitive (introduite par un verbe à l'infinitif).

Ex : J'entends chanter le muezzin

- La complétive interrogative. (Introduite par les verbes interrogatifs et l'adverbe si)

Ex : Je me demande si une pause n'est pas nécessaire.

Je voulais savoir pourquoi tu ne veux pas venir

### 2-1 Le mode de la subordonnée complétive

Le mode de la subordonnée complétive dépend du verbe de la proposition principale. Le mode peut être :

- **Indicatif** (pour exprimer un fait réel)

Quand le verbe qui introduit la proposition subordonnée complétive est un verbe de déclaration, d'opinion, de perception (dire, affirme, penser, sentir, etc.) le verbe de la complétive est au mode indicatif.

Ex : J'affirme que je serai admise en année supérieure.

Je pense qu'il est arrivé

- **Le subjonctif**

Quand le verbe qui introduit la complétive exprime l'ordre, la défense, la volonté, la crainte, le doute, l'attente (vouloir, craindre, douter) le verbe de la complétive est au mode subjonctif

Ex : Que tu sois venu me fait plaisir

Je veux que tu viennes

- **Le conditionnel**

Pour exprimer un fait dépendant d'une condition ou nom

Ex : Il me semble qu'il ferait l'affaire

Yapi affirmait qu'il changerait de classe

(Quand le verbe qui introduit la subordonnée complétive est à un temps du passé, la subordonnée est au mode conditionnel)

## 2-2 Fonction de la subordonnée complétive

La proposition subordonnée complétive peut avoir plusieurs fonctions.

- ❖ Elle peut être sujet

Ex : Que tu chantes me plaît

- ❖ Elle peut être un C. O. D

Ex : Je crois qu'elles viendront vite

- ❖ Un C. O. I

Ex ; Je rêve qu'il tombe malade

- ❖ Elle peut être attribut

Ex : Il paraît qu'il fait chaud

- ❖ Un complément du nom

Ex : Il a la certitude qu'il va pleuvoir

- ❖ Un complément d'adjectif

Ex : Il est heureux que son frère arrive.

**Remarque :** Il ne faut pas confondre la proposition subordonnée complétive avec la subordonnée relative que.

Ex : J'ai la preuve. Tu es en bonne santé.

J'ai la preuve **que** tu es en bonne santé.

Ex : Je lis un livre. Le livre est intéressant.

Le livre **que** je lis est intéressant.

### 3- La Proposition subordonnée circonstancielle

1- Il pleut pendant que nous rentrons.

2- Comme il est généreux, il a beaucoup d'amis.

3- Je l'aide afin qu'il réussisse à ses examens.

4- Si vous écoutez bien vous pouvez entendre un signe dans l'arbre.

#### I- Définition

La Proposition subordonnée circonstancielle est une expansion de la phrase c'est-à-dire qu'elle complète la phrase. À ce titre il est un constituant facultatif dont le rôle se limite à donner des

précisions sur les circonstances de l'action. Ces précisions peuvent porter sur le temps, la cause, la conséquence etc.

## **II- La fonction de la proposition subordonnée circonstancielle**

Elle fonctionne comme groupe nominal prépositionnel.

Ex : Comme il est généreux, il a beaucoup d'amis.

→ Il a beaucoup d'amis par sa générosité

**GNP**

**Grâce à sa générosité**

## **CHAPITRE II : LA CONCORDANCE DES TEMPS**

**Objectifs de l'enseignement :**

- ✓ Maitriser les modes et les temps de la conjugaison.
- ✓ Maitriser les relations dans une construction complexe.
- ✓ Maitriser la concordance des temps.

### **❖ GÉNÉRALITÉ SUR L'EXERCICE**

Le verbe est l'élément moteur de la phrase. Il se compose d'un radical (qui donne le sens du verbe) et d'une terminaison. C'est un mot qui peut changer de personne, de mode, de temps et de voix, on dit qu'il se conjugue. Il existe huit (8) temps dans la conjugaison : quatre (4) temps simples et quatre (4) temps composés. Ce sont : le présent, l'imparfait, le passé simple et le futur simple (temps simples). Et le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur, le futur antérieur (temps composés). Ces verbes sont conjugués grâce à 4 modes personnels que sont l'indicatif, subjonctif, conditionnel et l'impératif. Et trois modes impersonnels : le gérondif, le participe et l'infinitif.

## **II – LA VALEUR DES TEMPS VERBAUX**

### **II-1 Les temps simples de l'indicatif**

#### **1-1 Le présent de l'indicatif**

Le présent de l'indicatif montre que l'action s'accomplie au moment où l'on parle. Il en existe sous plusieurs formes.

- ❖ Le présent d'énonciation : c'est le présent qui est utilisé pour exprimer une action au moment où elle a lieu.  
Ex : Je prépare mon cours
- ❖ Le présent d'habitude : c'est le présent qui est utilisé pour exprimer une action qui se répète.  
Ex : *Elle va tous les jours au champ*
- ❖ Le présent peut marquer aussi des proverbes, maximes, des pensées morales. C'est le présent de vérité générale : il s'agit d'un présent vrai à toutes les époques, il peut s'agir d'une donnée scientifique.  
Ex : *Qui s'assemble, se ressemble.*

- ❖ Le présent de narration : c'est le présent qui intervient dans un contexte de temps au passé.  
Ex : *A un moment, je ne savais plus quoi faire, je prends alors le bâton que j'avais à la main et je le frappe.*
- ❖ Le présent peut impliquer aussi une action passée ou future très proche de l'action présente.  
Ex : Nous sortons du bain, il y a un instant (passé proche)  
Les artistes presteront dans Trente (30) minutes (futur proche)

## 1-2 L'imparfait

- ❖ L'imparfait duratif : c'est la valeur principale de l'imparfait et qui s'utilise le plus souvent, elle exprime des actions non limitées dans le temps, qui durent, exemple :  
Ex : *Il regardait le jardin et pensait à sa fille.*
- ❖ L'imparfait descriptif : il sert tout simplement à décrire, à mettre en place un décor.  
Ex : *C'était un mardi soir, il pleuvait, quant aux arbres, ils se dressaient tous mouillés.*
- ❖ L'imparfait d'habitude : pareil que le présent d'habitude, sauf, qu'il exprime des actions qui se répètent dans le passé.  
Ex : *Chaque mercredi après-midi, Bouchra partait à la plage.*
- ❖ L'imparfait de condition : celui-là s'emploie avec le conditionnel pour exprimer une condition.  
Ex : *Si tu prenais le temps de te concentrer, ton travail serait plus intéressant.*

## 1-3 Le passé simple

- ❖ Le passé simple à aspect ponctuel : Le passé simple en général exprime des actions accomplies, ponctuelles à la différence de l'imparfait qui exprime, lui, comme on a vu des actions qui durent.  
Ex : *Hier, il plut et neigea.*
- ❖ Le passé simple à aspect bref : Il exprime un fait bref et soudain dans un décor au passé exprimé par l'imparfait. Ex : *Il marchait dans la forêt quand soudain il s'arrêta.* Ici, le passé simple exprime une action brève et soudaine par rapport à l'arrière-plan exprimé par l'imparfait.
- ❖ Le passé simple à aspect de successivité : Celui-là exprime des actions qui se succèdent :  
Ex : *Il parla, se tut, reprit son discours, but une gorgée d'eau et remercia l'assemblée.*

Ici, on observe une suite d'actions qui se déroulent les unes après les autres.

- ❖ Le passé simple à aspect global : Le passé simple donne aussi une vision globale d'un fait (le plus souvent historique).  
Ex : *La dynastie des Almoravides régna environ 99 ans au Maroc.*  
On observe bien ici que le passé simple donne un aspect global du règne des Almoravides.

## 1-4 Le futur simple

- ❖ La valeur de base : il situe un fait dans l'avenir au moment de l'énonciation.

Ex : *J'irai au théâtre ce soir.*

Action exprimée au moment de l'énonciation mais qui se situe dans l'avenir.

- ❖ Le futur d'habitude : pareil que le présent et l'imparfait d'habitude, il exprime un fait répété mais dans le futur.

Ex : *Désormais, j'étudierai un cours de français par jour.*

Il y a bien ici une répétition se situant dans l'avenir.

- ❖ Le futur de narration : c'est le futur qui intervient dans un contexte de temps au passé.

Ex : *Il joua pendant toute l'après-midi, mangea, après quoi il ira dormir.*

L'action se situe au passé mais le verbe aller est au futur, il signifie que l'action se produira après celle de manger.

Nous pouvons aussi noter qu'il existe un futur dit 'historique' dont la valeur est proche du futur de narration :

Ex : *Les Arabes conquerront l'Espagne en 711.*

L'action se passe au passé (711), mais le verbe conquérir est au futur.

Indications pour l'exercice : les verbes entre guillemets sont les verbes concernés.

## II- 2 LES TEMPS COMPOSÉS DE L'INDICATIF

Les temps composés sont construits à partir des auxiliaires "être" et "avoir" et correspondent chacun à l'un des temps simples.

### 2-1 Le passé composé

- ❖ **Le passé composé**, temps de l'oral, exprime des faits complètement achevés à un moment déterminé ou indéterminé du passé, en relation avec le présent ou dont les conséquences sont encore sensibles dans le présent.

Exemple : Le week-end dernier, il faisait beau ; nous **sommes allés** cueillir des champignons dans la forêt.

- Employé avec le présent, il exprime une **action antérieure** à celle exprimée au présent.

Exemple : Quand j'ai mangé du chocolat, je suis malade.

- Prend parfois la valeur de temps accompli.

Exemple : Sa maison a été détruite par le tremblement de terre. Aujourd'hui, il **a tout perdu**.

## 2-2 Le plus-que-parfait

- ❖ **Le plus-que-parfait**, temps du discours et du récit. Il exprime une *action achevée* par rapport à un repère passé.

Exemple : Ils avaient acheté leur billet d'avion six mois plus tôt pour le payer moins cher.

- Il exprime l'**antériorité** par rapport à une action passée. Il peut être employé à côté de n'importe quel temps évoquant le passé.

Exemple : Nous avions prévu d'aller nous balader, mais il pleuvait.

Nous avions prévu d'aller nous balader, mais il se mit à pleuvoir.

- Il exprime l'irréel du passé, si le plus-que-parfait s'emploie en corrélation avec le conditionnel passé.

Exemple : Si elle avait eu de la chance, elle aurait remporté le premier prix.

## 2-3 Le passé antérieur

- ❖ **Le passé antérieur** est la forme correspondant au passé simple. C'est un temps du récit, il se rencontre surtout à l'écrit.

- Dans une proposition principale, il exprime une action achevée.

Exemple : Encore un choc sur la tête du tub et j'eu terminé, dans le délai prescrit.

- Dans une proposition subordonnée introduite par après... que, dès... que, lorsque, quand, etc., il exprime une action antérieure à l'action du verbe conjugué au passé simple dans la proposition principale.

Exemple : Quand ma mère eut bordé le petit Paul, elle vint me donner le baiser du soir.

## 2-4 Le futur antérieur

- ❖ **Le futur antérieur** est la forme correspondant au futur simple. C'est un temps du discours. Il exprime l'antériorité par rapport au futur simple.

Exemple : *Quand vous aurez compris la leçon, vous ferez les exercices.*

- Il permet d'envisager une action à venir par rapport à la fin de cette dernière.

Exemple : Les étudiants auront fini leur rédaction dans une heure.

- Il peut exprimer une supposition (valeur modale).

Exemple : *On lui aura dit que vous étiez sortis.*

### III- LA CONCORDANCE DE TEMPS

Présenté comme le noyau de la phrase, le verbe permet d'identifier les différentes relations présentes. Il détermine les différentes relations dans la phrase dite complexe. Ainsi, la relation entre le temps de la proposition principale et celui des subordonnées nécessite une certaine concordance : La concordance des temps. Elle varie en fonction du mode et du temps des verbes en présence.

#### III- 1- LA CONCORDANCE DES TEMPS A L'INDICATIF

Dans une phrase qui utilise le mode indicatif dans les deux propositions, la concordance des temps se fait en fonction du déroulement des actions les unes par rapport aux autres.

##### ❖ Le verbe principal est au présent ou au futur

Le verbe subordonné se met alors au temps demandé par le sens, comme dans une proposition indépendante.

Je crois / je croirai...

... qu'elle **arrive**.

... qu'elle **est arrivée** hier.

... qu'elle **arrivait** au moment de l'accident.

... qu'elle **était arrivée** avant vous.

... qu'elle **arrivera** demain.

... qu'elle **sera arrivée** d'ici la fin de la journée

##### ❖ Le verbe principal est à un temps du passé

Le verbe de la subordonnée se met alors :

- Si le fait est simultané : à l'imparfait ou au passé simple.

J'ai pensé qu'elle m'**attendait**.

J'étais à l'entrée du musée quand je l'**aperçus**.

- Si le fait est antérieur : au plus-que-parfait ou au passé antérieur.

Je pensais qu'elle m'**avait attendu**.

Dès qu'elle **eut fini** ses devoirs, elle sortit rejoindre ses camarades.

- Si le fait est postérieur : au conditionnel présent ou au conditionnel passé.

Je pensais qu'elle m'**attendrait**.

Je pensais qu'elle m'**aurait attendu**.

### III-2- LA CONCORDANCE DES TEMPS AU SUBJONCTIF

Dans une phrase où le verbe principal est à l'indicatif et le verbe subordonné au subjonctif, si l'on change le temps du premier il convient également d'ajuster le temps du second.

#### ❖ Le verbe principal est au présent ou au futur

Le verbe de la subordonnée se met alors :

- **Si le fait est simultané ou postérieur** : au présent du subjonctif.

Il faut que tu **viennes** me voir maintenant. (Simultané)

Il faudra que tu **viennes** me voir rapidement. (Simultané)

Il faut que tu **viennes** demain. (Postérieur)

Il faudra que tu **viennes** demain. (Postérieur)

- **Si le fait est antérieur** : au passé du subjonctif  
Elle doute qu'il **ait réussi**

#### ❖ Le verbe principal est à un temps du passé

Le verbe de la subordonnée se met alors :

- **Si le fait est simultané ou postérieur** : à l'imparfait du subjonctif.

Je craignais qu'il ne revînt pas.

J'ai craint qu'elle ne revînt pas le lendemain.

- **Si le fait est antérieur** : au plus-que-parfait du subjonctif.

Je craignais qu'elle ne fût pas revenue avant mon départ.

**NB** : Dans la langue parlée et dans la langue écrite ordinaire, le présent du subjonctif tend à remplacer l'imparfait du subjonctif. De la même manière, le passé du subjonctif tend à remplacer le plus-que-parfait su subjonctif.

Je craignais qu'elle ne revienne pas.

Je craignais qu'elle ne soit pas revenue avant mon départ.

# CHAPITRE III : LE PROJET DE MÉMOIRE

## Objectifs de l'enseignement

- ✓ Déterminer les grandes lignes et les objectifs du projet de mémoire
- ✓ Définir la problématique et la ou les questions de recherche
- ✓ Identifier les hypothèses
- ✓ Préciser la méthodologie qui sera retenue
- ✓ Développer un regard critique sur le sujet à l'étude
- ✓ Étoffer la bibliographie
- ✓ Élaborer un échéancier
- ✓ Produire un plan du projet de mémoire

### I. Choisir son sujet et construire sa bibliographie

#### 1. Choisir son sujet

La qualité du projet et le succès de la recherche elle-même dépendent souvent des considérations qui interviennent au moment même du choix du sujet d'étude. Il est donc essentiel d'en dresser l'inventaire dès l'étape du choix du sujet et de vérifier, par des lectures préliminaires, que le sujet choisi respecte ces considérations :

- l'intérêt porté au sujet ;
- l'ampleur et la qualité du corpus nécessaire à la recherche ;
- la pertinence sociale et politique du sujet ;
- les instruments de recherche disponibles.

#### 2. Construire la bibliographie du projet de recherche

Comment s'assurer que le sujet choisi et la recherche que l'on projette d'effectuer sur ce sujet remplissent les critères que nous venons d'identifier ? La seule méthode reconnue est la lecture. C'est pourquoi il importe, dès que le sujet de recherche a été choisi, de constituer la bibliographie la plus exhaustive possible et d'entamer un effort de lecture des principaux titres de cette bibliographie. La tâche du chercheur, au moment de la phase préparatoire du choix du sujet, est de repérer à peu près tous les documents éventuellement utiles à sa recherche.

La bibliographie d'un projet de recherche est différente de celle que l'on soumet au moment de présenter le rapport de recherche. En effet, la bibliographie d'un rapport de recherche ne recensera que les textes ayant servi directement à la recherche, tandis que la bibliographie du

projet de recherche est habituellement plus volumineuse parce que la recherche est loin d'être terminée au moment où l'on met le projet en route.

## **II. Les objectifs**

Cette partie énonce, en plus de l'objectif général, les objectifs spécifiques de l'analyse. Ceux-ci doivent être simples, clairs et surtout vérifiables. Il est préférable de ne pas regrouper les objectifs spécifiques, mais plutôt d'énoncer chaque objectif à part.

## **III. La problématique**

La problématique de recherche découle de l'observation d'une ou de plusieurs situations qui posent problèmes : phénomène jamais décrit dans la littérature, phénomène qui n'a pas encore été expliqué, phénomène qui commence à prendre de l'ampleur etc.

Pour sa construction, se lancer dans une revue de littérature pour connaître les recherches ayant été menées sur le sujet d'étude, le thème général dans lequel s'inscrit la recherche. Ces différentes considérations et réflexions des autres auteurs sont rapportés et acheminés de manière logique, pour aboutir à la mise en évidence d'un manque, d'une faille que le chercheur va être amené à résoudre.

Elle est composée d'une question principale, à laquelle se greffent des questions secondaires.

## **IV. L'hypothèse**

Une hypothèse est une proposition ou un ensemble de propositions qu'un étudiant avance provisoirement pour répondre à sa question centrale, à sa problématique. Une hypothèse est une **AFFIRMATION**, elle a pour objet de mettre en relation un concept et un phénomène ou deux concepts entre eux.

Les hypothèses sont ensuite testées sur le terrain. Aussi doivent-elles être observables, testables, réfutables... À la suite du test, les hypothèses sont confirmées ou infirmées.

## **V. Méthodologie**

La méthodologie est l'axe essentiel d'une démarche scientifique. Elle permet, en outre de faciliter la recherche à l'étudiant, de démontrer que le chercheur a acquis une rigueur scientifique. La méthodologie présente l'ensemble de la réflexion de l'étudiant et des outils qu'il utilise pour mener à bien sa recherche, à savoir toutes ses méthodes qui vont de la conceptualisation à la mise en œuvre de sa recherche.

Elle permet d'expliquer et de justifier les différentes méthodes utilisées dans le projet de recherche.

## **VI. Résultats attendus**

Projeter un bilan résumé des résultats et des hypothèses à confirmer en soulignant clairement votre contribution dans l'obtention des résultats.

Cette section sert à présenter les principaux résultats de l'étude.

- Principaux résultats interprétés par l'auteur (qu'ils soient bons ou non) (sous forme de chiffre, de tableaux et/ou de figures)
- La variabilité des données
- La valeur de l'intervalle de confiance.
- Les résultats obtenus doivent être confrontés à ce qui a été trouvé dans la revue de littérature dans le cadre de la discussion. L'auteur doit donner une explication aux résultats observés.

## **VII. Le plan provisoire**

## **VIII. L'échéancier**

### **Référence bibliographique**

**GORDON Mace François Pétry**, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 3 Edition, PUL, 2017